

DELIBERATION N° 03-02 DU 5 MARS 2003

**relative à l'approbation du procès-verbal
de la réunion du 3 décembre 2002**

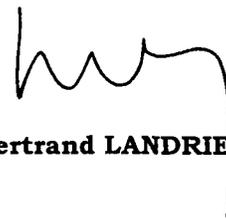
Le conseil d'administration de l'agence de l'eau Seine-Normandie, après en avoir délibéré, approuve le procès-verbal de la réunion du 3 décembre 2002 ci-annexé.

Le Secrétaire,
Directeur de l'agence,



Pierre-Alain ROCHE

Le Président
du conseil d'administration,



Bertrand LANDRIEU

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 3 DÉCEMBRE 2002

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 3 DÉCEMBRE 2002

Le Conseil d'Administration de l'agence de l'eau Seine-Normandie s'est réuni le 3 décembre 2002 à la Maison des Arts et Métiers à Paris, sous la présidence de M. LANDAIS, avec pour ordre du jour l'adoption de la délibération portant approbation du VIII^{ème} programme d'intervention (2003-2006).

Sous la Présidence de M. LANDAIS,

assistaient à la réunion en qualité d'administrateurs représentant :

• **Les collectivités territoriales**

Mme CONSTANTIN
M. HALBECQ
M. JOURDAIN
M. LARMANOU
M. MARCOVITCH
M. SANTINI
M. SAUVADET

• **Les usagers**

M. DESLANDES
Mme ELSÉN
M. FALLOU
M. GIRARDOT
M. LANDAIS
M. MICHELIÉ
M. SCHOCKAERT
M. VICAUD

• **L'Etat**

M. BOURIOT	Ingénieur Régional du génie sanitaire chargé du bassin Seine-Normandie
M. DORS	Préfet, Secrétaire Général de la Préfecture de la région Ile-de-France
Mme HOMOBONO	Directrice Régionale de l'Industrie de la Recherche et de l'Environnement de la région Ile-de-France
M. OLIVER	Ingénieur Général des Ponts et Chaussées
M. PIALAT	Directeur Régional de l'Environnement de la Région Ile-de-France
M. VOGLER	Ingénieur Général du bassin Seine-Normandie

• **Le Personnel**

M. CAUSSIN

Assistaient également

M. BERTEAUD	Directeur de l'Eau
M. GALLEY	Président du Comité de Bassin
M. MANTEY	Agent Comptable de l'agence de l'eau Seine-Normandie
M. MONBEC	Receveur des Finances auprès du Trésorier-Payeur-Général de la région Ile-de-France, membre du Comité de bassin
M. PIGEAUD	Vice-Président du Comité de Bassin
Mme VOISIN	Chargée de mission auprès du Préfet de la région Ile-de-France, membre du Comité de bassin

Assistaient au titre de l'agence

M. ROCHE, Directeur Général	
M. COLLET	M. MARET
M. SAUVADET	M. PICARD
Mme BAUDON	M. SICARD
M. BORIES	

Mme DESPOUYS assurait le secrétariat

Etaient absents excusés et avaient donné pouvoir

M. AMOUROUX	à	M. HALBECQ
M. ANCELIN	à	M. DESLANDES
M. GIARD	à	M. MICHELIER
M. LANDRIEU	à	M. DORS
M. MERVILLE	à	M. SANTINI
M. THEVENIN	à	M. PIALAT
M. de VAULX	à	M. VOGLER

M. LANDAIS constate que le quorum est atteint et propose de passer à l'examen du point de l'ordre du jour.

Il rappelle que lors de sa séance du 31 octobre 2002, le Conseil d'administration a approuvé notamment les délibérations :

- ♦ **02-16** : Approbation du VIII^{ème} programme
(majorité des voix et 2 abstentions)
- ♦ **02-17** : Définition des redevables prélèvement et consommation
(majorité des voix et 2 abstentions)
- ♦ **02-18 et 19** : Modulations géographiques des redevances (à l'unanimité)
- ♦ **02-20** : Redevance spécifique Ile-de-France (à l'unanimité)
- ♦ **02-21** : Taux des paramètres (à l'unanimité)

ces délibérations n'étant valides que sous réserve de l'avis conforme du Comité de bassin.

Le Comité de bassin, réuni ce jour, ayant donné un avis conforme à la délibération portant approbation du VIII^{ème} programme d'intervention (2003-2006), il est proposé aux membres du Conseil d'administration d'approuver cette délibération.

**Le Conseil d'administration approuve la délibération
portant approbation du VIII^{ème} programme d'intervention (2003-2006)
(délibération n° 02-34)**

◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 14 heures

◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇